

Communiqué de la Coordination Nationale des Universités, 29 avril 2009

Hier, mardi 28 avril 2009, trois mois après les premières manifestations, 20.000 personnes ont encore exprimé dans la rue leur opposition aux réformes du gouvernement qui découlent de la loi LRU et du pacte sur la recherche. Face au mépris, aux déclarations mensongères, aux manœuvres en trompe-l'œil et aux choix délibérés de passage en force, les délégués représentant 64 établissements réunis en Coordination Nationale des Universités le 29 avril 2009 en Sorbonne ont voté la poursuite de la grève dans les universités et les laboratoires.

Le mouvement du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche n'est ni minoritaire, ni près de s'arrêter. À ce jour, 49 universités retiennent les notes du premier semestre ; 51 universités sont en grève totale ou partielle ; 44 universités sont bloquées ; 14 universités ont appelé au boycott des jurys de baccalauréat.

La CNU se félicite de la convergence des luttes en cours pour la défense des services publics notamment les services de santé.

La communauté universitaire continue avec force et détermination à s'opposer aux réformes du gouvernement.

*

Compte rendu succinct :

Un second communiqué, plus détaillé, sur les modalités d'action à envisager contre la modulation des services, le démembrement du CNRS, le modèle choisi de mastérisation, les concours d'enseignement... ainsi que plusieurs motions sur les violences policières et les examens notamment vont être mis au point par le comité d'organisation.

Le Président de Paris IV, Georges Molinié, est intervenu pour soutenir le mouvement, comme il l'a fait pour la Coordination Nationale de la Formation des Enseignants.

Une première motion concernant les examens a été votée. En résumé : *Tant que le MEN et le MESR n'auront pas entendu les revendications de la CNU, il convient de ne pas rattraper de cours ni organiser d'examens de second semestre, ceci afin de mettre le gouvernement face à ses responsabilités ; mais tout en garantissant aux étudiants que tous les moyens seront mis en œuvre, en temps utile, pour ne pas les pénaliser.*

Au titre de l'ASL, deux amendements ont été déposés (sur le dépôt des maquettes et la modulation des services) en vue du texte pour le second communiqué ; amendements qui n'ont pas été retenus.

La présidente de la Société de Mathématiques de France a rappelé l'engagement de sa société savante et de celles (dont l'ASL) qui ont signé ses Lettres Ouvertes aux ministres ; lettres ouvertes qui n'ont pas reçu de réponse à ce jour.

Th. Ponchon
Président par intérim